

Saint-Lunaire

en Bref

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-LUNAIRE

Février 2019

N° 321

MAIRIE HORAIRES

Lundi, mardi,
mercredi et vendredi :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h

Jeudi :
8h30 - 12h30 / 15h - 18h

Samedi :
permanence d'élus
10h - 12h

Standard :
02 99 46 30 51

Services Techniques :
02 99 46 02 09

Urbanisme
02 99 46 09 05
du lundi au vendredi
de 13h30 à 16h

En cas d'urgence
(technique uniquement)
Soir et week-end
06 23 16 58 16

La France mérite bien un grand débat

Notre pays traverse depuis plusieurs semaines une crise inédite, chaque samedi des manifestations ont lieu partout en France. Elles expriment un mal-être qui semble aller grandissant.

Malheureusement, ces manifestations se terminent souvent par des exactions, souvent perpétrées par des individus extérieurs au mouvement des «gilets jaunes». Rien ne peut justifier une telle violence, rien ne peut excuser cette atteinte aux biens qu'ils soient publics ou privés. Et le chaos, recherché par certains, ne résoudrait aucun problème.

Il nous faut cependant entendre cette colère. Le Président de la République a proposé d'organiser, partout en France, des rencontres afin de comprendre les aspirations de l'ensemble des français, bien au-delà de la démarche des «gilets jaunes». La commune de Saint-Lunaire s'associera volontiers à cette démarche.

Tous les jeudis, du 14 février au 7 mars, les Lunairiens pourront venir s'exprimer, très librement, à 18 heures, au Centre Culturel Jean Rochefort. Pourquoi quatre jeudis, tout simplement parce que quatre grands thèmes sont proposés au grand débat.

Il s'agit de la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la citoyenneté et la démocratie, l'organisation de l'Etat et des services publics.

Les élus ne seront pas là pour monopoliser ou phagocytter le débat. Ils veilleront simplement au respect de la charte qui préside à ce grand débat. Ils se chargeront de transmettre vos propositions, je préfère ce mot à celui de doléances, au sommet de l'Etat.

Le Gouvernement s'est engagé à prendre en compte tous les avis et propositions exprimés dans le respect de la méthode et des règles du débat, selon les principes de transparence, de pluralisme et d'inclusion, de neutralité, d'égalité, de respect de la parole de chacun. Nous y veillerons.

Si vous souhaitez contribuer en ligne vous pouvez le faire, organiser des réunions, en dehors de celles que la commune vous propose, nous vous prêterons gratuitement des salles.

Le moment est venu de s'exprimer, La France mérite bien un grand débat.

Michel Penhouët

Réunion Publique sur le Grand débat national

La commune de Saint-Lunaire organise, dans le cadre du grand débat national, 4 réunions d'initiative locale au Centre Culturel Jean Rochefort. Ces réunions d'échanges se tiendront les jeudis de 18h à 20h, du 14 février au 7 mars. Tous les citoyens sont invités à y participer afin d'échanger, de s'exprimer et de faire remonter leurs solutions sur les 4 thèmes proposés par le Président de la République, à savoir :

Jeudi 14 février 2019 :
Fiscalité et dépenses publiques

Jeudi 21 février 2019 :
Organisation de l'Etat et des services publics

Jeudi 28 février 2019 :
Transition écologique

Jeudi 7 mars 2019 :
Démocratie et citoyenneté

PROJECTION DU FILM GRANDIR

De Jill COULON
Musique de Yaël NAIM
et David DONATIEN

Mercredi 6 Mars
Centre Culturel Jean Rochefort

20h : Projection du Film
21h : Echange avec l'équipe du Film

Entrée Gratuite

Contact :
Ghislaine et Philippe d'Ornano
delegation22@enfantsdumekong.com

 **Enfants du
Mékong**

 **Saint-Lunaire**

INFORMATIONS MUNICIPALES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 21 janvier est disponible sur le site internet.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 18 mars à 18h00.

REPAS DE CONVIVIALITE

Venez partager un moment de convivialité lors du prochain repas qui aura lieu le **dimanche 17 février**. Ouvert à tous les retraités de la commune. Tarif : 11,40 € Inscrire avant le 11 février. Pour tout désistement après 15h le jeudi, le repas sera facturé. **Contact : 02.99.46.03.48**

CAHIER DE DOLÉANCES

Dans le cadre du débat national et citoyen, un cahier dit de doléances est disponible à l'accueil de la Mairie.

ELECTIONS

✓ La nouvelle réforme de révision des listes électorales permet aux électeurs de s'inscrire à tout moment de l'année. Cette inscription peut se faire directement sur le portail Elire de l'Insee.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars.

✓ Pour pouvoir voter, les électeurs devront présenter des titres d'identité en cours de validité ou un document national d'identité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans.

Nous attirons votre attention sur cette nouveauté afin d'anticiper un éventuel renouvellement de pièce d'identité car les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont longs, surtout aux mois d'avril et mai.

Renseignements :

Service élections de la mairie 02.99.46.30.51

POINT INFO TOURISME

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mardi et jeudi : 9h30 - 12h30
14h00 - 18h00

Vacances scolaires (dès le samedi 9 février)

Du mardi au samedi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h

BALADES PATRIMOINE : Jeudi 21 février – 15h
Le Décollé et ses villas (spéciale Grande Marée).

En profitant des marées de grand coefficient, venez découvrir l'histoire fabuleuse du lotissement des Mielles au Décollé. Vous y observerez le style balnéaire des villas du 19ème siècle au néo-breton des années 1920.

Rendez-vous devant l'agence Mouchon, 361 Bld du Général de Gaulle.

A retenir : une seconde balade autour du Décollé aura lieu le samedi 23 mars à 15h dans le cadre des grandes marées d'équinoxe !

Tarifs des visites : 6€, 4€, gratuit – 7 ans.

Réservation obligatoire au 02 99 46 31 09

ou visites@dinardemeraudetourisme.com

CHEVAUX : Règlementation

Suite à la recrudescence du nombre de divagations d'équidés sur la commune de SAINT-LUNAIRE, voici un rappel succinct de la réglementation :

Depuis le 25 juillet 2010, les détenteurs d'équidés doivent se déclarer auprès de l'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation) via le SIRE (système d'information relatif aux équidés) pour se mettre en règle. Tout nouveau détenteur doit s'enregistrer avant l'arrivée du premier cheval sur le lieu de détention. Suite à l'enregistrement, il recevra un accusé réception, qui lui servira de justificatif en cas de contrôle. Cet accusé réception comporte le n° de détenteur attribué par le SIRE.

Les informations enregistrées sont les suivantes :

- la personne responsable du lieu (le détenteur),
- l'adresse du lieu où sont accueillis les équidés,
- l'adresse postale du responsable du lieu (si différente de l'adresse du lieu),
- l'identité et les coordonnées d'une personne qui pourra être contactée sur place en cas d'urgence, des informations complémentaires facultatives.

Le non-respect de cette déclaration est passible d'une amende de catégorie 3 (450€). Pour en savoir plus sur l'aspect réglementaire consultez la page sur la réglementation concernant les lieux de détention et le registre d'élevage du site de l'IFCE.

Dans tous les cas, **pensez à déposer une copie de votre déclaration en Mairie** afin qu'une identification locale des animaux puisse être effectuée au cas où ils viendraient à s'échapper.

REGLEMENTATION DRONES

Rectificatif :

La zone d'interdiction de survol de drone est définie par la DGAC. l'arrêté préfectoral désigne les zones d'interdictions de lâcher de ballons et de lanternes lumineuses.

CCAS inscriptions pour le voyage des seniors

Tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise un voyage pour les seniors. Cette année, **le séjour aura lieu à la Grande Motte du 22 au 29 juin 2019** (8 jours/ 7 nuits). Il est organisé en partenariat avec l'ANCV qui propose des aides au règlement du séjour, en fonction des ressources.

Le coût estimé du voyage est de 430€ sans aide ANCV et 270€ avec l'aide. A ce tarif s'ajouteront les frais de transport, la taxe de séjour et l'assurance annulation.

Un supplément pour chambre individuelle de 70€ s'applique pour le séjour. (Attention, nombre limité à 4 chambres individuelles).

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

Les personnes intéressées peuvent contacter le CCAS afin d'obtenir les éléments sur les modalités d'inscriptions.

Date limite des inscriptions vendredi 15 mars 2019.

Pièces obligatoires à la constitution du dossier :

- Photocopie pièce d'identité
- Attestation responsabilité civile en cours de validité à la date du séjour.
- Photocopie intégrale de l'avis d'imposition *

*Pour les personnes non imposables, il faut justifier d'un revenu net imposable, inférieur ou égal à 61€ sur le dernier avis d'imposition 2018 (impôts sur les revenus de l'année 2017), ligne « Impôts sur le revenu net avant correction ».

Contact : MAIRIE – service du CCAS, boulevard Flusson 35800 SAINT-LUNAIRE.

Tél. 02 99.46.09.04 ou 02.99.46.30.51

MÉDIATHÈQUE

MATINÉE D'ÉVEIL LUDIQUE pour les tout-petits (moins de 3 ans)
Mardi 5 février entre 10h et 11h30.

LE RDV NUMÉRIQUE DU LUNDI : Les animateurs multimédia bénévoles de la médiathèque vous aident sur une question ou un usage pratique sur vos PC, tablettes, smartphones, iPhones... Les 4 et 25 février entre 16h et 17h.

CLUB DE LECTURE LE MARDI 26 FÉVRIER À 18H !

LE TOUT PETIT JEU : Exposition interactive visible aux heures d'ouverture de la médiathèque jusqu'au 16 mars. L'album d'Anne Letuffe prend vie et se décline sous forme de livre géant, tunnel, livre puzzle et de petits jeux d'observation de la nature. Découverte animée de l'exposition les samedis 2, 23 février et 9 mars à 16h (parents et enfants à partir de 3 ans).

Tous les autres rendez-vous d'animation sur www.saint-lunaire.fr et au 02 99 46 08 13
Exposition prêtée par la MDIV !

source INPN-MNHN



la salamandre, le triton palmé, le triton marbré, la grenouille agile...

Rendez-vous le vendredi 15 février à 20h, parking du cimetière des Douets à Saint-Lunaire.
rance-emeraude@bretagne-vivante.org ou 02 99 82 83 82 (prévoir une lampe).

FORUM DE L'EMPLOI

SAMEDI 23 MARS 2019 : rendez-vous au 4^{ème} Forum de l'Emploi de la Côte d'Emeraude à Dinard !

Son but : aider les demandeurs d'emploi du territoire et faciliter les recrutements pour les employeurs locaux.

Cette manifestation, entièrement gratuite pour les exposants et les visiteurs, se déroulera **samedi 23 mars 2019 de 13h à 17h au COSEC à Dinard**, en partenariat avec Pôle Emploi St-Malo, la délégation de St-Malo de la CCI d'Ille-et-Vilaine, les Missions Locales du Pays de St-Malo et Dinan et le Point Information Jeunesse de Dinard.

Elle permettra aux employeurs locaux de rencontrer et recruter des candidats pour leurs emplois saisonniers ou pérennes et, aux demandeurs d'emploi, de rencontrer directement les employeurs locaux.

Egalement différents stands pour s'informer sur les emplois accessibles aux mineurs et sur les formations diplômantes des secteurs socio-culturel et sportif (BAFA, BAFD...), celui de la surveillance des plages, le service civique ou encore le dispositif « petit boulot contre argent de poche » proposé par certaines communes.

Renseignements Exposants et Visiteurs :

Benoît CADOT, responsable développement économique et emploi
Tél : 02 23 15 13 15 - Courriel : b.cadot@cote-emeraude.fr

SORTIE AMPHIBIENS

Si, enfant, vous étiez fasciné par la métamorphose des têtards ou le chant des grenouilles voire d'autres amphibiens, cette balade découverte est pour vous !

Venez découvrir avec l'association « Bretagne Vivante », le crapaud, la

ASSOCIATIONS

SAINT-LUNAIRE EN MARCHÉ

FÉVRIER

Samedi 2 : DOL DE BRETAGNE, 11 kms, facile, covoiturage 2€

Samedi 9 : CANCALE «Les mimosas», 11 kms, moyen, covoiturage 2€

Samedi 16 : PLANCOËT, 12 kms, moyen, covoiturage 2€

Samedi 23 : PLOUER/RANCE «La Souhaitier», 11 kms, moyen,

MARS

Samedi 2 : CHATEAU RICHEUX, 11 kms, facile, covoiturage 2€

Samedi 9 : SAINT JACUT, 11 kms, facile.

Départ devant l'Office de Tourisme de St-Lunaire, samedi à 13h30.

Accueil des non - adhérents : 2 € par personne et par rando

Renseignements auprès des Animateurs :

Jean-Louis Saucet : 06 17 49 81 36

Françoise Cornu : 02 99 46 03 55

stlunaire.enmarche@gmail.com

BIEN VIVRE A SAINT-LUNAIRE

Le 02 février 2019 à 18 h, salle de la Potinière : Assemblée Générale de Bien Vivre à Saint-Lunaire.

Bilan de l'année, projets pour les activités 2019. L'Assemblée Générale sera suivie d'un buffet dans cette même salle ; chacun amène un plat ou un dessert afin de passer une soirée agréable dans la bonne humeur et la convivialité.

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE Conférence

« Les pêcheries de l'Estran : une ancienne méthode de pêche »

Par Catherine Bizien-Jaglin, Archéologue,

Directrice du Centre Régional d'Archéologie d'Alet

Samedi 23 Février à 14h30

Centre Culturel Jean Rochefort Saint-Lunaire

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Le Gai Savoir se tiendra le mardi 5 février à 14h précise, à la Salle Aimé Le Foll. Nous vous invitons à venir nombreux.

Le quizz aura lieu à la Potinière le mercredi 13 février à 14h30.

Programmation du 6 février au 3 mars 2019

Mercredi 6 février	20 h 30	Les invisibles
Vendredi 8 février	20 h 30	Monsieur (vost)
Dimanche 10 février	17 h	Edmond
Mercredi 13 février	15 h	Mia et le lion blanc
Mercredi 13 février	20 h 30	Doubles vies
Vendredi 15 février	20 h 30	Border (vost)
Dimanche 17 février	17 h	L'ordre des médecins
Mercredi 20 février	15 h	Minuscule 2
Mercredi 20 février	20 h 30	La mule (vost)
Dimanche 24 février	17 h	Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu ?
Mardi 26 février	20 h	Laura (vost) Partenariat avec le ciné-club Les Montreurs d'Ombres
Mercredi 27 février	20 h 30	Sorry to Bother you (vost)
Vendredi 1 ^{er} mars	20 h 30	Green book sur les routes du sud (vost)
Dimanche 3 mars	17 h	Une intime conviction

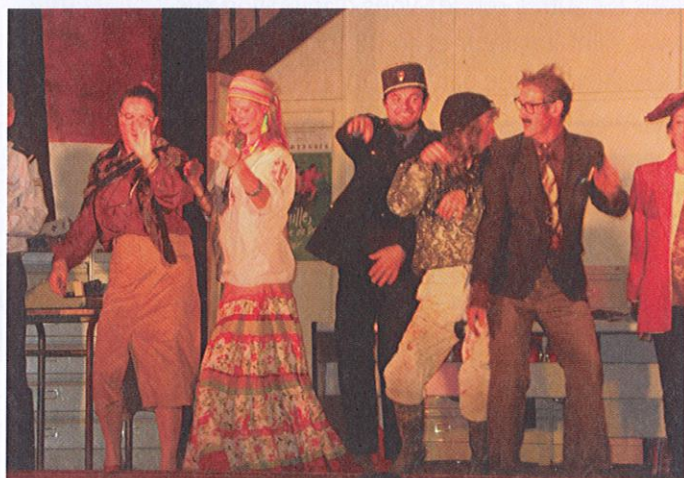
THÉÂTRE Adam La Vie

Beaucoup se souviennent d'Adam, de sa force de caractère face à son destin, son courage, son optimisme, son humour... Nous avons décidé de ne pas l'oublier et d'aider une association qui l'a beaucoup soutenu... « A vue de truffe » association de chiens guides de Caen.

LA COMPAGNIE « FARCE BLEUE » de Saint Malo vous présente :

«Les secrétaires»

L'auteur avant d'être comédien et metteur en scène, a eu l'occasion de travailler trois années dans deux mairies en tant qu'animateur socioculturel. Quelques années après il a écrit la pièce de théâtre «Les secrétaires». C'est l'occasion pour lui d'inviter le spectateur à faire immersion dans le quotidien d'une petite mairie rurale. C'est un endroit qui devient le carrefour de notre société, les personnages quelques peu caricaturaux nous embarqueront dans cette tranche de vie farcesque.



Vendredi 22 février 2019 à 20h30
Centre Culturel Jean Rochefort de Saint-Lunaire

Tarif : 8€ enfants (moins de 12 ans) : 5€
Réservation au : 06 11 72 08 53 avant le 18 février

BRADERIE DES P'TIS LUS

organisée par

l'Association des Parents d'Élèves de l'école publique
(puériculture et enfants de 0 à 16 ans)

DIMANCHE 3 MARS de 9H à 13H

au Complexe Sportif Pol Lebreton, rue de la Saudrais

Buvette et vente de gâteaux sur place.

Renseignements au 06 64 50 85 78.

CONFÉRENCE : LE CIEL DÉVOILÉ

A l'occasion du 30^{ème} Anniversaire de sa création, l'Association Lunairienne d'Astronomie vous invite à participer à la conférence animée par Monsieur Gérard Raffaitin membre de l'association française d'astronomie.

A la portée de tous, cette conférence est ludique et gratuite.

Nous vous invitons tous à nous rejoindre pour fêter nos trente ans d'existence au Centre Culturel Jean Rochefort le samedi 9 février à 18h30.